



HAL
open science

Les multiples vies des mémoires académiques. Les procédures de sélection des travaux de la Société royale des sciences de Montpellier. 1706-1793

Pierre-Yves Lacour

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Lacour. Les multiples vies des mémoires académiques. Les procédures de sélection des travaux de la Société royale des sciences de Montpellier. 1706-1793. Les sciences et les techniques, laboratoire de l'Histoire. Mélanges en l'honneur de Patrice Bret, Presses des MINES – TRANSVALOR, 2022. hal-03808825

HAL Id: hal-03808825

<https://hal.science/hal-03808825>

Submitted on 10 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dernière version de : LACOUR Pierre-Yves, « Les multiples vies des mémoires académiques. Les procédures de sélection des travaux de la Société royale des sciences de Montpellier. 1706-1793 », in Liliane HILAIRE-PEREZ et Catherine LANOË (éd.), *Les sciences et les techniques, laboratoire de l'Histoire. Mélanges en l'honneur de Patrice Bret*, Paris, Presses des Mines, 2022, p. 63-83.

Pierre-Yves Lacour

La Société royale des sciences de Montpellier (1706-1793) est la première institution scientifique de la province française au XVIII^e siècle. « Un des carrefours principaux de l'Europe des Lumières » selon Daniel Roche¹, elle est remarquable à trois titres. D'abord, elle est la seule académie provinciale affiliée à l'Académie des sciences de Paris dont elle est « la petite sœur² ». Ensuite, elle est en relation, par le biais de ses correspondances et par différentes formes d'association, avec une fraction importante de la République des sciences, notamment dans l'espace méridional européen³. Enfin, elle mène, à la différence des autres académies de province des recherches exclusivement scientifiques rejetant aussi bien les belles-lettres que l'histoire⁴.

Au cours de son existence, la Société royale écoute lors de ses séances, juge en commission et fait parfois passer à l'impression plusieurs centaines de mémoires académiques. Leur étude est rendue complexe autant par la profusion des textes que par la variété de leurs états, manuscrits ou imprimés, entiers ou abrégés, publiés à Montpellier ou à Paris, dans des brochures institutionnelles ou dans des périodiques académiques etc. Ces mémoires ont déjà fait l'objet d'études particulières – relevant souvent de la littérature grise – portant sur les *Assemblées publiques* (désormais *APSR*) ou sur les publications dans l'*Histoire de la Société royale des sciences de Montpellier* (désormais *HSR*) et dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* (désormais *HARS*)⁵. Ces études bibliométriques donnent une vue d'ensemble de la production académique mais elles ne posent pas la question que James McClellan III adressait aux mémoires soumis à l'Académie des sciences de Paris : « Pourquoi un mémoire est-il entré dans le monde public alors qu'un autre est resté enseveli dans les archives⁶ ? » L'objet de cet article est d'analyser, en partant du cas montpelliérain, les différentes formes de tri des mémoires académiques lus en séances privées.

Le repérage des logiques de sélection et la description de leurs motifs repose sur une mise à plat des multiples vies de ces mémoires. L'étude portera successivement sur les mémoires lus en séance particulière entre 1706 et 1793, sur les publications choisies pour les *APSR* entre 1706

¹ Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1989, 2 vol., tome I, p. 313.

² Junius Castelnau et Eugène Thomas, *Mémoire historique et biographique sur l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier. [Et] Notice historique sur la Société des sciences et Belles-Lettres de la même ville*, Montpellier, Boehm, 1858, p. 118-127.

³ Elizabeth Randall Kindleberger, *The Société royale des sciences de Montpellier, 1706 to 1793*, Thèse de doctorat, John Hopkins University, Baltimore, 1979, chap. V.

⁴ D. Roche, *Le Siècle des Lumières en province, op. cit.*, tome II, p. 299.

⁵ Louis Dulieu, « La contribution montpelliéraine aux Recueils de l'Académie Royale des Sciences », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 11, n° 3, 1958, p. 250-262 ; Dominique Biloghi, « L'Académie royale des sciences de Montpellier. 1706-1793. Étude du fonctionnement social et idéologique d'une Société savante au XVIII^e siècle », mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Péronnet, Université Paul Valéry – Montpellier III, Montpellier, 1976 ; Michaël Koriche, « La diffusion des connaissances scientifiques à Montpellier au XVIII^e siècle », Mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Péronnet, Université Paul Valéry – Montpellier III, Montpellier, 1996.

⁶ James E. McClellan III, « Les Mémoires de l'académie royale des sciences, 1699-1790 : bilan public et processus privés », in Éric Brian et Christiane Demeulenaere-Douyère (éd.), *Règlement, usages et science dans la France de l'absolutisme*, Paris, Éditions Tec & Doc, 2002, p. 453-468, p. 459.

et 1788, sur le grand tri des mémoires en 1777 opéré en vue de la publication de volumes de l'*HSRS* et, enfin, sur les publications montpelliéraines dans l'*HLARS* entre 1707 et 1788. Le nombre important de mémoires a parfois rendu nécessaire d'opérer une sélection à partir du travail d'établissement du texte des registres de délibération de la Société royale. Trois périodes de deux années ont été plus particulièrement étudiées, les années 1743-1744, 1755-1756 et 1761-1762 parce qu'elles permettent d'observer l'ensemble des modalités de sélection des mémoires.

1706-1793, la vie académique : les mémoires lus en séance particulière

L'activité académique est consignée dans une série de registres de quatre différentes natures : registre des délibérations administratives, registre des présences, livre de compte et « journal des travaux académiques ». Ces derniers décrivent spécifiquement l'activité scientifique de l'institution, séance après séance. Ils sont tenus par le secrétaire perpétuel de l'académie, Antoine Gauteron (de 1706 à 1737), François de Plantade (de 1738 à 1741), François Boissier de Sauvages (par *interim* en 1742) et, surtout, Étienne-Hyacinthe de Ratte (de 1743 à 1793). Noble, magistrat, il incarne un des deux pôles sociaux de l'académie, le monde des nobles par opposition au monde des professeurs de médecine. La méticulosité de sa tenue du registre, la répétition de formules stéréotypées, l'importance accordée aux questions statutaires, tout cela caractérise bien la culture juridique des gens de robe.

À partir des journaux académiques, il est possible de replacer la lecture de mémoires dans l'activité scientifique de la Société royale. Il est certes parfois difficile de repérer les mémoires *stricto sensu* dans l'ensemble des lectures académiques mais, au milieu du siècle, Ratte fait à plusieurs reprises la liste des mémoires qui ont été lus au cours de l'année écoulée. Pour les seules séances particulières, les années 1743-1744 et 1755-1756 donnent lieu à environ 165 mentions d'événements scientifiques, de la réception d'une lettre ou d'un imprimé à la lecture d'un rapport sur un mémoire, en passant par des discussions informelles, des démonstrations anatomiques, des expériences de physique ou des monstrations de spécimens et par la présentation de 54 mémoires⁷. La lecture des mémoires ne représente ainsi que le tiers des événements scientifiques mais sans doute bien davantage du temps des séances.

Ces 54 mémoires sont rédigés par 25 auteurs, cinq en proposant au moins quatre, Augustin Danyzy, François Boissier de Sauvages, François-Xavier Bon, Jean-Baptiste Romieu et François Lamure.

⁷ Arch. dép. Hérault, D 120, Registre des délibérations [scientifiques], 15 février 1742 au 18 août 1763, 193 p.

Tab. 1 : Statuts des auteurs de mémoires recensés par Ratte pour les séances particulières de la Société royale. 1743-1756.

Statuts	Nom bre
Associé	20
Adjoint	18
Honoraire	5
Associé libre	4
Associé vétéran	2
Associé étranger	1
Correspondant	1
Sans statut	3
Total général	54

Tab. 2 : Sections des auteurs de mémoires recensés par Ratte pour les séances particulières de la Société royale. 1743-1756.

Sections	N ombre
Mathématiques	13
Anatomie	11
Physique	8
Chimie	5
Botanique	4
Non concerné	13
Total général	54

Avec toutes les précautions qui s'imposent en raison de la petitesse de l'échantillon, il apparaît que les auteurs des mémoires sont très majoritairement des associés et des adjoints mais il est au moins aussi remarquable que toutes les autres catégories de membres ont proposé des mémoires.

Aux termes des statuts de 1706, seuls les associés sont tenus d'annoncer en début d'année leur projet de recherche, de présenter un travail en séance particulière et de remettre leur texte au secrétaire⁸. À la fin de l'année 1742, le secrétaire perpétuel dresse la liste des recherches projetées et, les mois suivants, certains associés lisent des mémoires « pour remplir [leurs] engagements »⁹. Or au cours des années 1743-1744, seuls 6 des 15 associés ont lu au moins un mémoire. Les obligations statutaires ne sont pas respectées. La lecture d'un mémoire est surtout une manière de progresser au sein de l'institution académique. Par exemple, le 14 mars 1748, « Mr. Montet, maître apothicaire de cette ville, qui avoit déjà lu deux mémoires [...] en a lu un troisième sur une nouvelle manière de faire le sel de Glauber » et il passe adjoint de chimie la semaine suivante¹⁰. La situation se répète régulièrement comme, par exemple, dans les années 1743 et 1744 lorsque Guillaume Barthez passe adjoint en mathématiques ou Quetin associé en mathématiques. La lecture d'un mémoire est aussi l'occasion de passer correspondant. En mars 1744, Joseph de Torres, médecin du palais du roi d'Espagne, devient correspondant à la réception d'une dissertation anatomique¹¹ de même que Giorgio Locano en 1751 ou Rozières en 1792¹².

Au milieu du siècle, les six listes de Ratte indiquent aussi les spécialités des mémoires. Ils sont 22 en 1743 (pour 40 séances), 14 en 1744 (pour 39 séances) et 12 en 1756 (pour 38 séances) et, pour les années incomplètes, 1 en 1745 (pour 5 séances de janvier à février), 4 en 1746 (pour 9 séances de janvier à mars) et 5 en 1754 (pour 16 séances de janvier à mai 1754). Au total,

⁸ *Lettres patentes du Roy données au mois de février 1706 portant établissement d'une Société royale des sciences à Montpellier* [suivi de] *Statuts de la Société royale des Sciences établie à Montpellier*, Montpellier, Jean Martel, 1706, partie « Statuts etc. », art. XVII, XIX et XX et J. Castelnau et E. Thomas, *Mémoire historique et biographique*, op. cit., p. 127-128.

⁹ Arch. dép. Hérault, D 120, 10 décembre 1742 et 14 février 1743.

¹⁰ Arch. dép. Hérault, D 120, 14 et 21 mars 1748.

¹¹ Arch. dép. Hérault, D 120, 5 mars 1744.

¹² Arch. dép. Hérault, D 120, 19 août 1751 ; D 123, 6 juin 1792.

57 mémoires sont ainsi recensés par le secrétaire perpétuel d'environ quatre années. Pour les associés et les adjoints, il est possible de rapporter les attaches disciplinaires des mémoires aux positions sectionnaires de leurs auteurs.

Tab. 3 : Relations entre la section des auteurs de mémoires et les classes définies par Ratte pour les séances particulières. 1743-1756.

	Anatomie	Botanique	Chimie	Mathématiques	Physique	Total
Acoustique					1	1
Anatomie	11	3	2	1		17
Architecture				1		1
Astronomie				4		4
Chimie			3			3
Géométrie				3		3
Mécanique		1		4	3	8
Optique					1	1
Total	11	4	5	13	5	38

Ce tableau croisé est intéressant à trois titres. D'une part, au premier regard, il révèle l'importance – avec 17 mémoires – du savoir anatomique dans l'ensemble des mémoires académiques, ce qui rappelle la forte présence de médecins et chirurgiens dans l'académie montpelliéraine. D'autre part, la section de mathématiques est très bien représentée avec 13 mémoires couvrant tous les domaines des savoirs mathématisés, la géométrie, l'astronomie, la mécanique et l'architecture, autrement dit les mathématiques pures autant que mixtes selon la distinction classique encore affirmée par D'Alembert. Enfin, on observe que l'ordre sectionnaire est d'une importance assez relative et que certains académiciens membres de sections à la périphérie des sciences médicales, comme la botanique et la chimie, peuvent également produire des travaux d'anatomie.

Les mémoires lus en séance sont parfois évalués par les académiciens dans des rapports comme cela se pratique à l'Académie des sciences¹³. Ces rapports sont relativement rares contrairement à ce que laisse entendre Castelnau¹⁴. D'après les journaux des travaux académiques conservés, sur l'échantillon composé des six années 1743-1744, 1755-1756 et 1761-1762, seuls neuf rapports portant sur des mémoires écrits ou non par des académiciens sont lus lors de séances particulières¹⁵. Les controverses savantes donnent lieu à des rapports plus nombreux comme lors de la dispute qui éclate à la Société royale à propos d'une question d'optique « sur le mécanisme

¹³ Patrice Bret, « La prise de décision académique : pratiques et procédures de choix et d'expertise à l'Académie royale des sciences », in É. Brian et C. Demeulenaere-Douyère (dir.), *Règlement, usages et science, op. cit.*, p. 321-362, p. 349-352.

¹⁴ Castelnau et E. Thomas, *Mémoire historique et biographique, op. cit.*, p. 129.

¹⁵ D'après Arch. dép. Hérault, D 120.

par lequel l'œil s'accommode aux différentes distances des objets¹⁶ ». En 1756, le mémoire, lu en séance particulière puis en séance publique par Le Roy, se propose de « faire revivre [le] sentiment » de Philippe de La Hire, membre de l'Académie des sciences de 1678 à sa mort en 1718, qui « a eu peu de sectateurs et [qui] est aujourd'hui généralement abandonné ». En 1760 et 1761, François-Boissier de Sauvages argumente fortement contre la thèse de Le Roy dans plusieurs mémoires¹⁷. La dispute se prolonge par la désignation de Brun et Barthez pour examiner un second mémoire de Le Roy répondant aux critiques de Sauvages¹⁸. En raison de l'échec de cette commission à rendre un avis commun, une nouvelle commission composée de Ratte et Romieu est nommée le 20 mai 1761 qui rend un rapport favorable à la thèse de Sauvages¹⁹. Cette seule controverse a mobilisé, en une demi-douzaine d'années, six académiciens et a fait l'objet de plusieurs rapports aujourd'hui perdus.

1706-1788, l'intégration locale : les *Assemblées publiques*

Au cours de son existence, la Société royale tient 56 séances publiques, peut-être un peu plus, souvent à l'Hôtel-de-Ville devant les États de la province et les consuls de la ville. Parmi ces 56 assemblées, 36 ont donné lieu à une impression. Sur les 185 textes imprimés dans les volumes des *APSRJ*, 45 sont des discours préliminaires et des éloges et 140 sont des mémoires savants. Plus de la moitié des textes imprimés sont rédigés par neuf auteurs, notamment Ratte.

Tab. 4 : Principaux auteurs des textes des *APSRJ*. 1706-1788. En gras les principaux secrétaires perpétuels, hormis Sauvages qui fait l'intérim en 1742.

NOM, PRENOM	EL L		+E
Bertholon, Pierre-Nicolas			5
Allut, Antoine			5
Chaptal, Jean-Antoine-Claude			6
Pouget, Joseph Suzanne			6
Gauteron, Antoine			6
Mourgue, Jacques-Antoine			7
Sauvages, François_Boissier_de_la_Croix			7
Poitevin, Jacques			10
Ratte, Etienne_Hyacinthe_de			37
Total général			89
	0		

Les logiques de sélection des mémoires ne sont jamais explicites mais quelques hypothèses peuvent être formulées. La première concerne le statut des auteurs.

¹⁶ Arch. dép. Hérault, D 120, 29 janvier et 27 février 1756 ; Castelnau et E. Thomas, *Mémoire historique et biographique*, *op. cit.*, p. 134-136.

¹⁷ Arch. dép. Hérault, D 120, 18 décembre 1760 et 2 juillet 1761.

¹⁸ Arch. dép. Hérault, D 120, 20 mai 1761.

¹⁹ Arch. dép. Hérault, D 120, 1^{er} avril 1762.

Tab. 5 : Statut des auteurs des textes des *APSRs*. 1706-1788.

Statut	-		+
	EL	EL	
Honoraire		2	2
Associé vétéran		6	6
Associé libre		6	7
nc		10	11
Adjoint		46	47
Associé ordinaire		68	11
		1	
Total général	8	13	18
		4	

Les textes présentés dans les assemblées publiques imprimées sont dans leur immense majorité (82 % sans les éloges et 86 % avec les éloges) rédigés par les membres actifs de la Société royale, les associés ordinaires et les adjoints. Si l'on intègre les éloges, plus de 60 % des textes sont écrits par des associés contre seulement 25 % par des adjoints. La différence entre les deux statuts est particulièrement nette mais elle est beaucoup moins forte si l'on retranche les éloges, prérogative presque exclusive du secrétaire perpétuel comme le montre la trentaine d'éloges rédigés par le seul Ratte. Réduite aux seuls mémoires, la comparaison montre un déséquilibre en faveur des associés (68 contre 46) pas si différent de celui observé précédemment à propos des mémoires lus en séances particulières au cours de quatre années de la mi-siècle.

La deuxième hypothèse concerne les sections des auteurs. La ventilation des mémoires suivant les sections dont ils relèvent doit être comprise de manière très différente selon que l'on intègre (+EL) ou non (-EL) les éloges, Ratte étant affilié à la section de mathématiques depuis 1755.

Tab. 6 : Section des auteurs des textes des *APSRs*. 1706-1788.

Section	-		+
	EL	EL	
Anatomie		23	23
Chimie		19	25
Botanique		24	26
Physique		21	33
Mathématiques		26	50
Total général	3	11	15
		7	

Si l'on exclut les éloges, la répartition sectionnaire des auteurs de mémoires est assez équilibrée. Elle est beaucoup plus équilibrée en tous cas que ce qui a été précédemment observé à propos des lectures de mémoires en séances particulières. Il est possible que l'institution, et peut-être d'abord son secrétaire, ait cherché à faire montre publiquement de l'équilibre de ses sections.

La troisième et dernière hypothèse touche à deux questions, pour parties liées, celle de « l'utilité » des sciences et celle de l'ancrage local des recherches, question immédiatement politique en raison de la présence des États du Languedoc lors des séances solennelles de la Société royale.

Tab. 7 : Mentions de la province et de l'utilité dans la titlature des mémoires des APSRS. 1706-1788.

	e	Provinc té	Utili té
1706-1751 (N=52)	(13)	25 %	33 %
1771-1788 (N=86)	(19)	22 %	38 %
Total (N=138)	(32)	23 %	36 %

Le cadre des recherches tel qu'il est énoncé dans les titres renvoie dans un peu moins du quart des mémoires à un ancrage provincial. Plus du tiers des mémoires s'inscrivent dans une perspective utilitaire, ce qui se repère au travers du champ sémantique, difficile à circonscrire, de l'utilité – utilité, usage, application ou propriétés, remèdes, avantages ou manières, moyens, pratiques – dans les titlatures. Mais le plus remarquable dans ce tableau statistique – avec toutes les précautions qui s'imposent parce que la catégorie « utile » est floue et que les données sont faibles – c'est de ne pas observer d'inflexion autour de 1770 quand les États du Languedoc commencent à financer la Société royale. La différence entre les séances particulières et les assemblées publique ressort plus nettement de la comparaison entre deux versions d'un mémoire écrit en 1755 par Jacques Sarrau sur les accouchements²⁰. Dans le seul rapport de l'assemblée publique, il est fait mention de la question de l'utilité : « Il reste à montrer combien ces connaissances peuvent servir dans la pratique des accouchemens. C'est ce que Mr. Sarrau se propose de faire dans la suite²¹. »

1777, le tri d'un demi-siècle : l'*Histoire de la Société royale des sciences*

Au cours de son existence, la Société royale publie seulement deux volumes de son HSR. Le premier, sorti de presse en 1766, couvre la période 1706-1730 et le second, imprimé en 1778, la période 1731-1745. Le troisième volume qui devait couvrir la période 1746-1776 n'est jamais paru mais était prêt à être imprimé à la veille de la Révolution²². Les discussions autour du premier volume commencent à la fin de l'année 1743, Ratte proposant alors aux académiciens montpelliérains « un plan des mémoires qui pourront être imprimés dans le 1^{er} volume de l'histoire de la société²³ ». Cependant, le travail ne débute véritablement que dix ans plus tard avec la lecture en séance de mémoires datant des premières années de l'institution²⁴. En 1754, la décision est prise d'inaugurer le premier volume par un « mémoire que Mrs. de Plantade et de Clapiès publièrent en 1706 sur l'éclipse totale de Soleil observée à Montpellier la même année » après « divers changemens » faits par Ratte²⁵. Le mémoire paraîtra dans le périodique sous les deux seuls noms de Plantade et de Clapiès, l'éditeur du texte et secrétaire de l'académie ne faisant pas apparaître ses

²⁰ Arch. dép. Hérault, D 120, 17, 27 avril 1755, 7 mai 1755 et 26 juin 1755.

²¹ Aucun volume imprimé n'est disponible pour l'année 1755. En particulier, la série de volumes conservés à la Bibl. mun. Montpellier sous la cote 30588 n'en dispose pas.

²² Arch. dép. Hérault, D 192, « État des mémoires remis aux commissaires du Comité d'impression, nommé le 25 février 1788 ». [Montpellier, 1788].

²³ Arch. dép. Hérault, D 120, 2 décembre 1743.

²⁴ Arch. dép. Hérault, D 120, 26 juillet 1753.

²⁵ Arch. dép. Hérault, D 120, 16 mai 1754.

interventions, ce qui montre encore les incertitudes du statut de l'auteur savant au milieu du XVIII^e siècle²⁶.

En février 1777, la Société royale reprend l'entreprise de publication laissée en déshérence pendant une décennie. Jacques Poitevin (1742-1807), membre de l'académie et, à cette date, son directeur est sans doute l'initiateur du projet avec le secrétaire perpétuel Ratte. Il élabore alors un très méticuleux « Plan de rédaction des mémoires de la Société royale, qui ont paru depuis 1730 jusques et y compris 1776 », plan voté lors de la séance du 19 février 1777²⁷. Après le volume de 1766,

« il importoit d'autant plus d'en publier la suite et de s'occuper sans relâche de cet objet intéressant, que l'intervalle de 1730 à 1777 étoit considérable et renfermoit un très grand nombre d'observations et de mémoires dignes de voir le jour ; qu'un plus long retardement détruiroit entièrement l'espoir que les jeunes académiciens avoient conçu, en entrant dans le corps, de voir un jour leurs noms et leurs mémoires paroître dans le recueil de la Société royale ; qu'un intervalle de 46 années étoit si effrayant au premier coup d'œil, qu'il n'y avoit que le choix le plus sévère dans la rédaction qui pût rassurer à cet égard en réduisant au moindre nombre possible de volumes les mémoires présentés dans un si long espace de tems ».

L'intervalle de presque un demi-siècle est considérable, y compris en regard des délais de publication des autres recueils académiques. Comme le suggère James McClellan III à propos de la longueur des délais de l'*HSRS*, les périodiques académiques servent peut-être moins à diffuser la science nouvelle qu'à archiver la science faite, le premier rôle étant *de facto* dévolu à d'autres périodiques comme le *Journal de physique* de l'abbé Rozier²⁸.

Poitevin précise la procédure de sélection des mémoires dans une série d'articles de son « Plan²⁹ ». Il règle la composition des commissions réunissant associés ordinaires et adjoints dans chacune des cinq classes, au besoin épaulés par les associés vétérans et les associés libres (art. 8) voire par les membres des autres classes (art. 10). Il indique que « les mémoires et observations ne pourront subir que cinq sortes de jugemens, savoir une suppression définitive, ou une simple indication, ou une courte notice, ou un extrait un peu étendu, ou enfin l'impression totale » (art. 12). Enfin,

« l'objet de ce règlement n'est certainement pas de prescrire des règles pour le jugement des mémoires et observations : celui qui les propose respecte trop les lumières de ses confrères pour ne pas se reposer avec confiance sur leur capacité. Mais, comme l'expérience a fait voir que dans les sciences physiques, les découvertes modernes ternissent tout l'éclat des anciennes, et que le principal objet de ce règlement est de réduire au moindre nombre possible de volumes l'intervalle considérable de 1730 à 1777, Mrs. les académiciens sont invités à apporter la plus grande sévérité dans le jugement des anciens mémoires » (art. 13).

La composition des commissions indique que presque l'ensemble des membres des sections, associés et adjoints, a été mobilisé pour opérer ce grand travail de tri³⁰.

Entre le printemps et l'été 1777, les différentes commissions rendent au Comité d'impression leurs jugements sur les mémoires rédigés depuis 1731³¹. Les jugements sont inscrits dans des tableaux dont la structure, toujours identique, fait se succéder, en cinq colonnes, le

²⁶ *HSRS*, tome I, 1766, partie « Mémoires », p. 1-15.

²⁷ Arch. dép. Hérault, D 123, 19 février 1777.

²⁸ James E. McClellan III, « The Mémoires of the Académie Royale des Sciences. 1699-1790. A Statistical Overview », in Robert Halleux, James E. McClellan III, Daniela Berariu et Geneviève Xhayet (dir.), *Les publications de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1666-1793)*, Turnhout, Brepols, 2001, vol. 2, p. 7-36, p. 13.

²⁹ Arch. dép. Hérault, D 123, 27 février 1777.

³⁰ Arch. dép. Hérault, D 192, Tableaux des verdicts des cinq commissions, 12 mars au 10 avril 1777. Ils indiquent cinq commissaires en physique et en botanique et six en chimie, en mathématiques et en anatomie, Jean-Antoine Chaptal s'ajoutant à ces derniers dans la foulée de son élection à la fin du mois d'avril.

³¹ Arch. dép. Hérault, D 192.

numéro d'ordre du mémoire, sa date, son titre, son auteur et le verdict de la commission³². Le nombre de verdicts prononcés est très variable d'une section à l'autre, soit 18 en botanique, 58 en chimie, 117 en mathématiques, 127 en physique, 84 en anatomie. Des cinq catégories du programme de Poitevin, on passe ici à trois principaux types de verdicts : les mémoires peuvent être imprimés (« imprimatur »), résumés (« à l'histoire ») ou rejetés (« rejet »). Quelques rares variantes sont repérables par exemple pour ceux destinés à l'impression : « imprimatur après corrections », « imprimatur les résultats », « imprimatur, sauf à examiner si le même problème n'a pas été donné dans quelque traité de gnomonique », « imprimatur avec addition d'une note de Mr. Gouan » en botanique, etc. Nulle part dans ces tableaux, néanmoins, on ne repère précisément les motifs des verdicts prononcés.

Ces verdicts peuvent être rapportés aux statuts des auteurs au moment de la rédaction des mémoires (entre parenthèses) et lors du rendu des travaux au Comité d'impression (hors des parenthèses) de manière à repérer des règles tacites d'accès à la publication, notamment une hypothétique exclusion de certaines catégories d'académiciens. L'échantillon se compose des six années 1743-1744, 1755-1756 et 1761-1762³³. Sur les 85 mémoires recensés, un verdict n'a été prononcé que pour 80 d'entre eux.

Tab. 8 : Relation entre le statut des auteurs en 1777 et lors de la rédaction des mémoires et le jugement porté sur ces derniers. Échantillon 1743-1744, 1755-1756 et 1761-1762.

	Rejeté	"À l'Histoire" extraits	Imprima ou tur	Total
Sans statut académique	7 (17)	5 (10)	1 (2)	13 (29)
Associé	3 (4)	2 (6)	6 (14)	11 (24)
Adjoint	4 (7)	4 (3)	0 (4)	8 (14)
Associé libre	0 (0)	1 (1)	0 (3)	1 (4)
Correspondant	0 (0)	3 (2)	3 (2)	6 (4)
Associé étranger	1 (0)	0 (1)	0 (1)	1 (2)
Adjoint vétérinaire	7 (0)	0 (0)	0 (0)	7 (0)
Associé vétérinaire	3 (0)	1 (1)	3 (1)	7 (2)
Honoraire	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (1)
Décédé	3 (NC)	9 (NC)	14 (NC)	26 (NC)
Total	(28)	(25)	(27)	80(80)

En partant du statut des auteurs lors de la rédaction des mémoires, on observe que seulement la moitié de ceux-ci ont été rédigés par des académiciens alors membres actifs de la Société royale, associés et adjoints, les autres ayant été le plus souvent écrits par des individus sans lien connu avec la compagnie. En partant du statut des auteurs en 1777, on remarque surtout, qu'à une exception près, la totalité des mémoires acceptés pour la publication ont été rédigés par des

³² Pour une comparaison avec l'Académie des sciences de Paris, voir : James E. McClellan III, *Specialist Control. The Publications Committee of the Académie royale des sciences (Paris), 1700-1793*, Philadelphia, American Philosophical Society, 2003, p. 30.

³³ Une part non négligeable des mémoires de ces six années n'est pas mentionnée dans le journal académique, soit 17 des 85 mémoires. Il est probable qu'ils n'ont pas été lus en séance, ce dont témoignerait l'absence fréquente de date précise dans les listes de 1777.

membres, à un titre ou un autre, de l'académie et que la moitié des mémoires destinés à l'impression ont été écrits par des auteurs décédés à cette date, ce qui s'explique par la longueur des délais de publication.

La commission d'anatomie, dans ce qui ressemble à un brouillon préliminaire à la rédaction des tableaux, commente avec plus de détails les mémoires que dans les autres documents du dossier³⁴. Sur les 184 mémoires, 36 sont ainsi commentés brièvement. Des verdicts des commissaires, on peut inférer quelques critères de choix ou de rejet des mémoires : l'efficacité (mémoires n° 43, 130, 143), l'originalité (n° 76, 138), la vérité (n° 130) et l'intelligibilité (n° 36) et, surtout, la nouveauté (n° 30, 44, 64, 151, 170). Ce dernier critère est important comme il l'est aussi à l'Académie des sciences mais peut-être plus encore en raison de l'intervalle souvent considérable depuis la rédaction du mémoire originel³⁵. Le mémoire sur le battement des veines lu par Gourraigne en 1736 est renvoyé « à l'histoire ; dans le temps il auroit pu être imprimé, actuellement il est suranné » (n° 30), celui de Goulard sur les accouchements présenté en 1740 est rejeté comme « suranné mais [fut] bon en son tems » (n° 44) de même celui de Gauteron du début des années 1730 sur la cause de la mort des noyés qui n'a « rien de nouveau ; [il a été] à sa datte peut-être bon » (n° 151). Les connaissances contenues dans les mémoires sont ainsi vouées à se périmer, ce qui dénote une conception très linéaire de l'histoire des savoirs sur la nature.

Dans ses 184 jugements, la commission d'anatomie propose souvent la réduction des mémoires. Concernant trois observations proposées par Fitz-Gerald en 1733, la commission décide de n'en garder que deux « en retranchant la fin » de la première et en supprimant les « dernières réflexions » de la seconde (n° 6). À propos d'un mémoire de Goulard de 1735 sur la rétention d'urine, la commission décide qu'il ne sera publié que « par extrait et la pratique sur la ponction au périnée, insérée dans le même mémoire imprimatur en entier » (n° 20). Dans un mémoire de Rollandes fils daté de 1754, les deux observations sont indiquées à l'histoire mais la « dissertation » de peu d'utilité est rejetée (n° 68). Un mémoire de Carrère non daté sur l'irritabilité des nerfs est destiné à être publié « par extraits en choisissant les bonnes expériences » (n° 159). De semblables sélections et extractions se repèrent pour d'autres mémoires de la liste (n° 104, 125, 168, 171). Ces indications des commissaires soulignent le primat des observations, des expériences et des pratiques sur les dissertations. Les premières doivent être conservées – archivées – comme autant de faits quitte à être parfois dissociées des conjectures tirées de leur mise en rapport. Cela correspond à la conception dite baconienne du savoir empirique³⁶. Cette approche factualiste s'impose dans les savoirs médicaux dès la fin du XVI^e siècle sous la forme d'observations de cas singuliers présentés, comme autant « d'histoires », dans de minutieuses descriptions³⁷.

Dans son programme de travail, Poitevin souligne que pour les mémoires

« qui ont déjà vu le jour, on propose de n'en publier qu'un extrait, et de renvoyer au recueil où ils sont insérés le lecteur qui voudra les connaître plus particulièrement, en exceptant toutefois ceux desdits mémoires déjà imprimés, dont les auteurs sont encore vivans ; lesquels pourront, s'ils le jugent à propos, y faire quelques

³⁴ Arch. dép. Hérault, D 192, « Examen des mémoires d'anatomie, de médecine, chirurgie etc. ». [Montpellier, 1777]. On repère des symboles dans les marges de chaque évaluation des mémoires mais je n'ai pas pu établir de correspondance entre noms et symboles.

³⁵ J. McClellan III, *Specialist Control*, *op. cit.*, p. 14 et 31.

³⁶ Lorraine Daston, « Perché i fatti sono brevi ? », *Quaderni storici*, tome 36-108 (3), 2001, p. 745-770 ; id., « Hard facts », in *Making Things Public. Atmospheres of Democracy*, Cambridge, Mass. [Karlsruhe, Germany], MIT Press, ZKM/Center for Art and Media in Karlsruhe, 2005, p. 680-685.

³⁷ Gianna Pomata, « Praxis historialis : The uses of historia in Early Modern medicine », in Gianna Pomata et Nancy G. Siraisi (dir.), *Historia. Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2005, p. 105-146.

changemens ou additions, et en demander la réimpression dans le recueil de la société en exceptant de la réimpression les mémoires imprimés dans le recueil de Paris³⁸ ».

Pour les sciences médicales, les mémoires déjà publiés sont, en général, rejetés ou mis à l'histoire (n° 103, 124) et, à propos d'un mémoire de Jean Bouillet de 1736 sur les maladies de la ville de Béziers, la commission remarque : « il est déjà imprimé, l'académie jugera ce qu'on doit en faire³⁹. » Deux exceptions interpellent sur l'importance accordée au caractère inédit d'un texte, critère dirimant pour l'Académie des sciences de Paris⁴⁰. Un mémoire de Lamorier sur l'union des artères et des nerfs en date du 25 janvier 1737 est « déjà imprimé mais il doit l'être encore avec l'addition » (n° 32). Un mémoire de François Boissier de Sauvages sur un somnambule cataleptique, lu une première fois en 1732 et déjà publié en 1745 dans le tome de l'*HARS* pour l'année 1742, est destiné à être réimprimé dans l'*HSRS*⁴¹. Cette republication rompt avec les deux règles énoncées par Poitevin pour accorder une réimpression : Sauvages est mort ; son mémoire est déjà paru dans les *HARS*.

Lors du grand tri des mémoires opéré par le Comité d'impression en 1777, la contradiction entre l'ambition de livrer du neuf et celle de commémorer l'institution est patente. La nouveauté est recherchée dans le programme de publication initié par Poitevin d'autant que « les découvertes modernes ternissent tout l'éclat des anciennes » de même qu'elle est le principal critère explicitement mobilisé dans les jugements des commissaires. Pour autant le choix de publier des mémoires d'académiciens décédés depuis longtemps et, peut-être plus encore, la décision de republier des mémoires déjà parus ailleurs relève d'une pratique essentiellement commémorative de l'institution⁴². Ce qui est compris comme « archivage » dans une perspective fonctionnaliste où les périodiques sont d'abord des collections de faits entreposés et disponibles pour de futures recherches peut ainsi être ressaisi comme commémoration, c'est-à-dire comme exposition publique et célébration des recherches passées de l'institution, ce qui se voit aussi à l'Académie des sciences de Paris, non pas au travers de la publication des *HARS* mais de la collection publiée entre 1728 et 1733 des *Anciens mémoires* écrits entre 1666 et 1699⁴³.

1707-1788, la reconnaissance parisienne : l'*Histoire de l'Académie royale des sciences*

Aux termes des statuts, un mémoire montpelliérain doit figurer chaque année dans l'*HARS*⁴⁴ : « La Société de Montpellier choisira une pièce entre toutes celles qui auront été lues, pour envoyer immédiatement avant la quinzaine de Pâques de chaque année, à l'Académie des sciences, pour être imprimée avec les mémoires que ladite académie donnera la même année. » L'en-tête des mémoires de la Société royale dans les volumes de l'*HARS* est toujours la même : « Messieurs de la Société royale des sciences établie à Montpellier, ont envoyé à l'Académie

³⁸ Arch. dép. Hérault, D 123, 27 février 1777.

³⁹ Arch. dép. Hérault, D 192, « Examen »..., n° 26 ; il est absent d'*HSRS*, tome II, 1778 où il aurait dû figurer vu sa date.

⁴⁰ J. McClellan III, *Specialist Control*, *op. cit.*, p. 31-32.

⁴¹ Arch. dép. Hérault, D 192, « Examen »..., n° 4 ; D 120, 11 février 1745 ; *HARS*, année 1742, 1745 ; *HSRS*, tome II, 1778.

⁴² Sur cette notion de commémoration par l'écrit imprimé et le mémoire, voir : Neil Safier, « Livre et culture écrite des sciences », in Stéphane Van Damme (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, tome 1, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 205-229, p. 206 ; Alex Csiszar, *The Scientific Journal: Authorship and the Politics of Knowledge in the Nineteenth Century*, Chicago, The University of Chicago Press, 2018, p. 28.

⁴³ Robert Halleux, James Edward McClellan, Daniela Berariu et Geneviève Xhayet, *Les publications de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1666-1793)*, Turnhout, Brepols, 2001, 2 vol., tome I, p. 57-91.

⁴⁴ *Statuts*, 1706, art. XL.

l'ouvrage qui suit pour entretenir l'union intime qui doit être entre elles, comme ne faisant qu'un seul corps, au terme des statuts accordés par le Roi au mois de février 1706. »

Chaque année, lors des séances privées de la Société royale, la question du choix du mémoire à envoyer se pose sans que les modalités du choix ne soient précisées avant 1783⁴⁵. À partir de cette date, en application des dispositions testamentaires de Montet qui offre une somme d'argent à l'auteur du mémoire paraissant dans l'*PHARS*, le choix d'un mémoire est effectué par une commission composée du directeur, du secrétaire et de cinq associés représentant toutes les classes de l'académie⁴⁶. Il est possible que la procédure ait pu être, au moins à une reprise, court-circuitée comme on l'entr'aperçoit dans une lettre amère de Ratte à Condorcet : « J'ai appris le choix qu'avoit fait l'Académie du mémoire de Mr. Broussonet [sur les différentes espèces de chien de mer] pour être imprimé à la fin du volume de 1780. Vous ne m'avez rien mandé là-dessus, mais je ne vous fait [sic] plus de reproche sur votre silence⁴⁷. » Cela reste à vérifier, chose compliquée en l'absence de journal académique pour les années 1780 mais cela semble d'autant plus probable que Broussonet entre à l'Académie des sciences en 1785 et qu'il publie également d'autres articles dans le périodique parisien⁴⁸.

Le mémoire choisi annuellement par les membres de la Société royale est envoyé à l'Académie des sciences où il doit être lu en séance particulière puis expertisé par le Comité de librairie. En 1725, Bignon, figure centrale du monde académique parisien, insiste sur l'importance de ce jugement, « une des plus considérables approbations qu'il puisse avoir⁴⁹ ». Dans sa correspondance, il rappelle également la prééminence du périodique parisien. En 1735, après avoir obtenu de Gauteron qu'il fasse ajouter une référence à Vallisneri dans un mémoire, Bignon lui écrit⁵⁰ :

J'ay été très édifié de la sagesse et de la modestie avec laquelle vous adoptés la proposition que je vous avoit faite d'ajouter une petite note marginale sur le mémoire que vous m'avez envoyé pour joindre à ceux de l'académie. J'ay fait faire lecture de cette lettre dans l'assemblée d'hier, ou tous nos Mrs. en ont jugé comme moi, et cette complaisance de votre part les a même tellement touchés qu'il a été résolu de ne point mettre cette note marginale. À la vérité on a été aussi touché de ce que quoique M. Valiesneri [Vallisneri] mette le kermès dans le genre animal, c'est en un sens différent de l'auteur de la dissertation mais la principale raison qui a déterminé ce sont les justes éloges que mérite votre déférence et vous pouvés donc compter que cette pièce sera imprimée à la suite des nôtres.

La petite humiliation sert ici à rappeler l'ordre des rangs et le mémoire ne paraît finalement pas. Deux ans plus tard, à propos d'un mémoire de Rideux, l'abbé Bignon indique encore que « si le mémoire étoit d'un de ses membres l'académie ne l'imprimeroit que par extrait dans l'histoire,

⁴⁵ Par exemple, AD 34, D 120, 20 avril 1747.

⁴⁶ Arch. dép. Hérault, D 123, 9 janvier, 1^{er} février et 20 mars 1783.

⁴⁷ Archives de l'Académie des Sciences de Paris [ensuite Arch. Acad. sc.], pochette de la séance du 5 mai 1784, Ratte [à Condorcet], 26 avril 1784 ; texte établi dans Nicolas Rieucan, « Condorcet, correspondant épisodique de la Société royale des sciences de Montpellier », in Nicolas Rieucan, Françoise Launay et Jean-Daniel Candaux (dir.), *La Correspondance de Condorcet. Documents inédits, nouveaux éclairages. Relations scientifiques avec les provinces françaises (1772-1791)*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2019, p. 61-120.

⁴⁸ Académie des sciences, *Index biographique de l'Académie des Sciences du 22 décembre 1666 au 1^{er} octobre 1978*, Paris, Gauthier-Villars, 1979, p. 163 ; Dulieu, 1958, p. 254.

⁴⁹ Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Isle-Belle, le 19 avril 1725.

⁵⁰ Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Paris, le 20 janvier 1735.

mais elle n'hésitera pas à l'imprimer en entier pour peu que la Société royale de Montpellier le souhaite⁵¹ ».

Après leur lecture en séance particulière, le Comité de librairie évalue les mémoires montpelliérains qui lui sont soumis comme il le fait avec ceux des académiciens parisiens⁵². L'évaluation n'est jamais complaisante. Certains mémoires sont acceptés « avec applaudissement » comme celui de Lamorier sur l'absence de vomissement des chevaux en 1735⁵³ ou celui de Chaptal sur la manière de former l'alun en 1789⁵⁴. Des cas de refus sont repérables. En 1726, un mémoire sur l'opium de Gauteron est renvoyé « avec quelques remarques que nos Mrs. ont faites dessus⁵⁵ ». En 1767, un mémoire de Lamorier « sur la suspension du mercure dans l'urine observée pendant le traitement d'une maladie vénérienne » est rejeté après avoir, dans un premier temps, été « examiné trop superficiellement par MM. Morand et Tenon⁵⁶ ». D'autres cas similaires étant repérables, au moins une demi-douzaine de rejets sont dénombrés⁵⁷. Mais, même dans les cas d'acceptation, l'Académie des sciences demande en général de nouvelles expériences ou des retouches au texte, y compris stylistiques.

Les pochettes de séances de l'Académie des sciences renferment quelques rapports sur des mémoires envoyés par sa sœur cadette dans les années 1780, trois pour la chimie et deux pour l'histoire naturelle. Dans ces rapports et dans la correspondance académique, il est possible de repérer six motifs de jugement mobilisés depuis les années 1730 :

- le caractère inédit à propos d'un mémoire de Mourgue sur les vapeurs de l'été de 1783⁵⁸ ;
- l'état de l'art à propos d'un mémoire sur le kermes de Gauteron⁵⁹ ;
- le sens du détail à propos d'un mémoire de Joubert sur le volcan éteint de Montferrier⁶⁰ ;
- l'exhaustivité à propos d'un mémoire de Pierre-Marie-Auguste Broussonet sur les « chiens de mer »⁶¹ ;
- le style à propos d'un mémoire de Lamorier sur une nouvelle manière d'opérer la fistule lacrymale⁶²,
- l'utilité économique à propos de deux mémoires de Chaptal sur l'acide muriatique et sur la production de l'alun⁶³.

⁵¹ Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Paris, [1737].

⁵² J. McClellan III, *Specialist Control*, *op. cit.*, p. 35.

⁵³ Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Paris, le 13 juin 1735.

⁵⁴ Arch. Acad. sc., pochette de séance du 10 juin 1789.

⁵⁵ Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Paris, le 2 février 1726.

⁵⁶ Arch. Acad. sc., pochette de séance du 7 mai 1766, Lettre de Ratte à Fouchy, Montpellier, le 28 avril 1766 ; Bibliothèque universitaire de médecine, L86, Note rédigée par Louis sur le rapport défavorable l'Académie royale des sciences d'un mémoire de Lamorier, [Paris], 21 mai 1767.

⁵⁷ Pour d'autres cas, voir : J. McClellan III, *Specialist Control*, *op. cit.*, p. 35 ; N. Rieucan, F. Launay et J.-D. Candaux (dir.), *La Correspondance de Condorcet*, *op. cit.*

⁵⁸ Arch. Acad. sc., séance du 28 août 1784, lettre de Mourgue à Condorcet, 24 août 1784 ; texte établi dans Rieucan, 2018, à paraître.

⁵⁹ Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Paris, le 21 décembre 1734.

⁶⁰ Arch. Acad. sc., séance du 28 juin 1782.

⁶¹ Arch. Acad. sc., séance du 3 décembre 1783.

⁶² Bibl. mun. Montpellier, Ms 52, Lettre de Bignon à Gauteron. Paris, le 23 mars 1730.

⁶³ Arch. Acad. sc., séance du 11 février 1789 et du 10 juin 1789.

Entre 1707 et 1797, 66 tomes de l'*HARS* renferment un mémoire de la Société royale tandis que 21 autres en sont dépourvues, notamment entre 1719 et 1740. Sept académiciens de Montpellier publient au moins trois articles dans l'*HARS*.

Tab. 9 : Membres de la Société royale des sciences de Montpellier publiés dans l'*HARS*. 1706-1793.

Nom, Prénom	
Poitevin, Jacques	
Le Roy, Charles	
Senes, Dominique de (l'aîné)	
Chaptal, Jean-Antoine-Claude	
Sauvages, Pierre Augustin de	
Nissolle, Guillaume	
Montet, Jacques	5
Total	4

Les mémoires de Montet représentent à eux seuls environ le quart des publications montpelliéraines dans l'*HARS* et plus de la moitié de celles imprimées entre 1754 et sa mort en 1782. Avec Chaptal, qui livre tous les mémoires montpelliérains à partir de 1787, les deux chimistes occupent une place absolument centrale pendant la seconde moitié du siècle. À l'évidence, ils cherchent leur reconnaissance savante dans les jugements de l'Académie des sciences.

Dans l'ensemble des 66 mémoires de la Société royale, 12 mentionnent la province et autant des objets d'utilité, soit un peu moins d'un cinquième, proportion importante bien que deux fois plus faible que dans les *APSR*. Montet insiste notamment beaucoup sur les aspects concrets de la chimie et sur la production locale de vert-de-gris bien que celui-ci ne soit pas décrit ici dans ses usages montpelliérains. De même, dans leur rapport sur le mémoire de Chaptal « sur la manière de former l'alun », Bertholet et Dietrich soulignent que « nous ne devons pas seulement considérer l'ouvrage de M. Chaptal dont nous venons de rendre compte, comme une production intéressante pour les sciences, par les faits nouveaux qu'il présente, mais nous avons encore à louer le désintéressement du citoyen qui ne craint pas d'exposer les avantages d'une grande entreprise pour remplir la vocation de savant par laquelle il doit se vouer à répandre des lumières⁶⁴ ».

Les mémoires de la Société royale qui paraissent sont, le plus souvent, antidatés. En confrontant le journal académique et la liste des mémoires de ses membres dans l'*HARS*, on remarque que c'est bien l'année de publication et non l'année de tomainon qu'il faut retenir. Ainsi, par exemple, « le mémoire de Mr. de Sauvages contenant l'observation d'une fille somnanbule [sic] et cataleptique lu le 11 février 1745 sera imprimé dans le volume de l'Académie des sciences de l'année 1742⁶⁵ ». En partant d'un cas montpelliérain, J. McClellan III a montré que ces ambiguïtés dans la datation d'un texte pouvait avoir des conséquences sur l'établissement des priorités des découvertes⁶⁶. Le mémoire minéralogique de Pierre-Augustin de Sauvages sur la lithologie du Languedoc est lu à la Société royale en 1749⁶⁷ puis à l'Académie des sciences en 1749 et 1750 et

⁶⁴ Arch. Acad. sc., pochette de séance du 10 juin 1789.

⁶⁵ Arch. dép. Hérault, D 120, 6 mai 1745 p. 31.

⁶⁶ J. McClellan III, *Specialist Control, op. cit.*, p. 44-45 ; il ne s'agit pas d'un texte de François Boissier comme l'indique James McClellan III mais de Pierre-Augustin.

⁶⁷ Arch. dép. Hérault, D 120, 26 juin, 3 et 10 juillet 1749.

paraît dans le tome 1746 de l'*HARS* imprimé en 1751. Le même tome comporte un mémoire et une carte minéralogique du Languedoc de Guettard présentés à l'Académie des sciences en 1746. Le Comité de librairie se réunit exceptionnellement et décide que les dates des deux mémoires seront indiquées exactement pour préserver les droits de chacun et fait ajouter une note au mémoire de l'abbé Sauvages : « Quoique ce mémoire [...], ait été placé dans ce volume, où se trouve aussi celui de M. Guettard, sur la carte minéralogique, il n'a cependant été lu à l'Académie qu'en 1749 & 1750, près de trois ans après la lecture de ce dernier⁶⁸. »

Conclusion

La mise à plat des multiples vies des mémoires savants révèle d'intéressantes discordances entre les séances privées et les séances publiques, entre les brochures générales et les publications savantes ou entre les périodiques montpelliérains et parisiens. Dans ces différents lieux et ces différentes formes, les logiques qui président aux choix des mémoires académiques ne sont jamais tout à fait les mêmes. Les contributeurs les plus réguliers aux *APSR* ne sont pas les mêmes que ceux que ceux qui publient dans l'*HARS*. Les spécialités mises en avant dans un lieu ou un autre ne sont pas non plus les mêmes. Vue de Paris, dans la seconde moitié du siècle tout au moins, la compagnie montpelliéraine se compose essentiellement de deux chimistes, Montet et Chaptal. La Société royale accorde, quant à elle, au moins dans son ordre symbolique, la préséance à la section de mathématiques qui est celle de ses membres nobles, tandis que son recrutement se fait principalement parmi les médecins et les chirurgiens, l'anatomie et la botanique étant deux particularités fortes de l'espace savant montpelliérain. Ces discordances révèlent, à l'évidence, des points de vue différents sur l'institution, selon qu'elle soit vue depuis Paris ou Montpellier.

Ces différences de point de vue amènent parfois à des querelles dans l'évaluation des mémoires. À plusieurs reprises, l'Académie des sciences critique ou rejette des mémoires qui lui sont envoyés par la Société royale. De manière plus étonnante sans doute, tant l'hégémonie parisienne semble patente, le contraire a aussi pu se produire. En 1761, le volume de l'année 1755 de l'*HARS* paraît avec le mémoire de Le Roy sur le « mécanisme par lequel l'œil s'accommode aux différentes distances des objets⁶⁹ ». Le mémoire est alors critiqué par Sauvages en séance, ce qui donne lieu, comme on l'a vu, à la formation de deux commissions dont la dernière rend un verdict défavorable au mémoire Le Roy. Quinze ans plus tard, en 1777, lors du tri des mémoires pour le troisième volume de l'*HARS*, le Comité d'impression donne son imprimatur à deux mémoires de Sauvages sur la question ainsi qu'au rapport de Ratte et Romieu mais rejette celui de Brun, seul favorable à la position de Le Roy⁷⁰. Quinze années après la publication dans l'*HARS* d'un mémoire montpelliérain favorable à la thèse de La Hire, le volume projeté de l'*HARS* devait donc contenir plusieurs textes défendant une thèse opposée.

Le cas des mémoires montpelliérains permet également de ré-ouvrir le dossier d'une histoire de l'article scientifique comme format privilégié de la publication scientifique depuis le XIX^e siècle⁷¹. Dans une perspective généalogique, les historiens des sciences rattachent souvent le mémoire

⁶⁸ *HARS*, tome 1746, 1751, p. 713, note.

⁶⁹ *HARS*, tome 1755, 1761.

⁷⁰ Arch. dép. Hérault, D 192, Choix des mémoires de la section de mathématiques. Montpellier, le 8 avril 1777.

⁷¹ Alan G. Gross, Joseph E. Harmon et Michael S. Reidy, *Communicating Science : The Scientific Article from the 17th Century to the Present*, West Lafayette, Parlor Press, 2011 [2002].

académique aux articles de revues⁷². Les articles lient ensemble un auteur (unique ou multiple), un texte (dont le thème est énoncé dans un titre et la proposition abrégée dans un résumé) et une date (celle de la publication de la revue). Pour chacun de ces trois éléments, l'étude des multiples vies des mémoires montpelliérains pose un certain nombre de questions. Concernant la notion même d'auteur, la réécriture par Ratte d'un mémoire de Clapiès et de Plantade de 1706 sans indication de ces changements dans le volume imprimé pose la question de l'auctorialité dans le monde des sciences au XVIII^e siècle. Quant au problème de la datation des textes, des pratiques complexes coexistent et l'on repère aussi bien des délais de publication extrêmement longs – de l'ordre de six décennies parfois pour des mémoires de l'*HARS* – que la pratique d'antidater systématiquement les mémoires publiés dans l'*HARS*, en jouant sur la double datation, celle de la lecture des mémoires et celle de l'impression du volume. De même, les titulatures des mémoires sont assez instables avec des titres très différents et souvent rendus plus vagues entre le texte manuscrit et sa version imprimée comme c'est le cas du mémoire de Montet intitulé originellement « Second mémoire sur un volcan éteint du bas Languedoc et sur quelques sujets d'histoire naturelle » et publié en 1781 dans l'*HARS* pour l'année 1778 sous le simple titre « Mémoire de minéralogie ».

⁷² Malgré les remarques anciennes de David A. Kronick, *A History of Scientific and Technical Periodicals. The Origins and Development of the Scientific and Technological Press, 1665-1790*, New York, Scarecrow Press, 1962, p. 72) et, plus récemment, de Csiszar (*The Scientific Journal*, 2018, *op. cit.*, chap. 1).